

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune d'Art sur Meurthe



Mairie d'Art sur Meurthe

20 rue Georges Chepfer
54510 ART SUR MEURTHE
☎ : 03 83 56 98 37

Cimetière :
N° concession :
Emplacement :

DEMANDE D'AUTORISATION D'INHUMER

(Article R.2213-31 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Je soussigné(e) :

(nom en lettres capitales et prénoms)

Demeurant à : n° [][][][] Rue :

Commune : Département [][]

Lien de parenté avec la personne décédée :

Sollicite l'autorisation d'inhumer dans le cimetière communal du corps de :

.....

Né(e) le ... / ... / ... à Département [][]

Demeurant à : n° [][][][] Rue :

Commune : Département [][]

décédé(e) à Département [][] , le ... / ... / ...

Entreprise de Pompes Funèbres :

Marbrier :

La facture des prestations de service et de la taxe d'inhumation sera adressée à :

.....

L'inhumation aura lieu le ... / ... / ... à Département [][]

dans la concession n° , emplacement n°

Fait à , le / /

Le Maire,